



Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs
- · Code du produit / Formule : N048
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit dentaire
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

A.T.O. ZIZINE.

Adresse: 69, Rue de Wattignies - BP 50018 .75560.Paris Cedex 12.FRANCE.

Téléphone: +33 (0)1 48 89 67 67. Fax: +33 (0)1 48 89 82 54.

msds@ato-zizine.com www.zizine.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel: +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tel: 112

Belgique - Tel: 32 070/245 245

#### SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



GHS02

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fætus.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE:



Xn; Nocif

R20/21-48/20-63-65: Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Nocif: risque d'effets graves pour

la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Nocif: peut provoquer une atteinte des

poumons en cas d'ingestion.



Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.

(suite page 2)



Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

(suite de la page 1)

Page: 2



F; Facilement inflammable

R11·

Facilement inflammable.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger :







GHS02

GHS07 GHS

- · Mention d'avertissement : Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

toluène

- · Mentions de danger :
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H361d Susceptible de nuire au fætus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- · Conseils de prudence :
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne

pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

*P201* Se procurer les instructions avant utilisation.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

- · 2.3 Autres dangers:
- $\cdot \textit{R\'esultats des \'evaluations PBT et vPvB}:$
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- · Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

(suite page 3)





Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

	(suit	e de la page
Composants dangereux:		
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 RTECS: ZE 2100000	xylène  Xn R20/21; Xi R38  R10  ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25-50%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9 Numéro index: 601-021-00-3 RTECS: XS 5250000 Reg.nr.: 01-2119471310-51-xxxx	toluène  Xn R48/20-63-65; Xi R38; F R11 R67 Repr. Cat. 3  → Flam. Liq. 2, H225; → Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; → Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 RTECS: NT 8050000	propane-2-ol    Xi R36;   FR11   R67   Flam. Liq. 2, H225; ↑ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≤2,5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **SECTION 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation excessive:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- · 5.1 Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers :
- · Equipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Porter un appareil de protection respiratoire.

FR



Numéro de version 1

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

Date d'édition : 07.11.2012

(suite de la page 3)

Révision: 07.11.2012

Page: 4

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage:

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:





Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des contenants bien fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)



Page : 5

Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

(suite de la page 4)

#### · 8.1 Paramètres de contrôle :

0.11 traneties de controle.		
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
1330-20-7 xylène (25-50%)		
IOELV (EU)	DELV (EU) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm	
	Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm	
	Peau	
VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm	
	Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm	
	risque de pénétration percutanée	
108-88-3 toluène (10-25%)		
VME (France) Valeur momentanée: 384 mg/m³, 100 ppm		
	Valeur à long terme: 192 mg/m³, 50 ppm	
	R3	
67-63-0 propane-2-ol (≤2,5%)		

#### THE CE IN THE

VME (France) Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques





Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

(suite de la page 5)

CHOMICALO	TD 1/1/	7 .	7
SECTION 9:	Proprietes	nnysiaues et	chimiaues
DE CITOTI >.	I Toprocos	projectives or	cittinity

· 9.1 Informations sur les	nronriétés nhysiaues	et chimiaues	essentielles
----------------------------	----------------------	--------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Bleu

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· Changement d'état

· valeur du pH:

Point de fusion:Non déterminé.Point d'ébullition:Non déterminé.

· Point éclair :  $< 21^{\circ}C$ 

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

• Température d'auto inflammation: 500°C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Non déterminé.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 1,1 Vol %
Supérieure: 7,0 Vol %

• Pression de vapeur à 20°C: 29 hPa

Densité à 20°C: 0,9 g/cm³
 Densité relative Non déterm

Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur. Non déterminé.
 Vitesse d'évaporation Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:Non déterminé.Cinématique:Non déterminé.

· Teneur en solvants:

 Solvants organiques:
 52,8 %

 VOC (CE)
 52,75 %

• 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité :
- · 10.2 Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 7)



Page: 7

Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

(suite de la page 6)

- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
1330-20-7 x	1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)	
108-88-3 to	108-88-3 toluène		
Dermique	LD50	12124 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50/4 h	5320 mg/l (souris)	

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif Irritant

## SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR





Date d'édition : 07.11.2012 Numéro de version 1 Révision: 07.11.2012

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

(suite de la page 7)

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination :

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 No ONU ADR IMDG, IATA	UN1133 UN1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR IMDG, IATA	1133 ADHÉSIFS, Dispositions spéciales 640D FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TOLUEN XYLENES)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· Classe · Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
IMDG, IATA	
Class	3 Flammable liquids.
Label	3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Code danger: No EMS:	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E, <u>S-E</u>
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Quantités limitées (LQ)	5L



Numéro de version 1

selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: ATOPRINT Adhésifs

Date d'édition : 07.11.2012

(suite de la page 8)

Révision: 07.11.2012

Page: 9

	(3.1111 111 111 111 111 111 111 111 111 1
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· ''Règlement type'' de l'ONU:  UN1133, ADHÉSIFS, Dispositions spécial II	

## SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

FR